

LOUIS-JOSEPH DEHAUT

(1835)

DEHAUT, *Louis-Joseph*, né à Chièvres, le 30 décembre 1805, décédé à Liège le 1^{er} juillet 1841. Restée veuve avec sept enfants, et ne disposant que de faibles ressources, sa mère s'était bornée à l'envoyer à l'école primaire; mais des personnes, frappées de l'intelligence précoce du jeune homme, intervinrent pour qu'il pût faire ses études moyennes, et s'engagèrent à lui « aplanir par la suite la carrière qu'il aurait choisie ».

Dehaut était âgé de dix-sept ans (1822), lorsqu'il commença ses humanités au Collège d'Ath; il les termina au bout de trois ans. Ses progrès furent tels, que ses condisciples refusèrent, en quatrième, de prendre part avec lui au concours, et leur émule fut obligé de passer en troisième. Dehaut alla compléter son bagage scientifique, et étudier notamment la philologie, à l'Université de Louvain. Pendant l'année académique 1825-1826, il figura parmi les *Recens inscripti in Collegio Philosophico*, et pendant quatre années consécutives, soit de 1826-1827 à 1829-1830, nous rencontrons son nom parmi les *In ordine Philosophorum et Literatorum Recensiti*. En 1829, il devint candidat en philosophie et lettres, après avoir subi tous ses examens avec la plus grande distinction; il se préparait l'année suivante à « soutenir la thèse inaugurale préalable au doctorat », lorsque la révolution éclata. Dehaut resta belge de cœur et d'âme.

Dès le 16 décembre 1830, le Gouvernement provisoire l'attacha à l'Université de Louvain, en qualité de lecteur. D'après le programme des cours de 1831, il entretint les étudiants de l'histoire générale et de l'histoire de la philosophie; ultérieurement il renonça à ce dernier cours pour enseigner l'histoire

restée inachevée, de l'*Encyclopédie du Droit*, publiée en allemand par Falck, et il acheva, en 1837, d'après Lesbroussart, un mémoire annoncé dans la préface du mémoire couronné en 1830: De la doctrine de Plotin, dans ses rapports avec celle d'Ammonius Saccas.

Les questions d'enseignement nous ont valu de lui plusieurs écrits. Outre l'étude que nous avons déjà signalée, Dehaut publia successivement : en 1835, sous le pseudonyme de Philarète Durosoir et en collaboration avec Ad. Roussel, professeur à l'Université de Louvain, une brochure intitulée : Observations sur le titre III du projet de loi sur l'instruction publique, et sur le rapport de la section centrale (Bruxelles, Berthot, 1835, in-8°); — la même année une étude sur l'existence et les conditions d'un enseignement supérieur donné en Belgique aux frais de l'État (Bruxelles, Berthot, in-8°); — enfin, en 1838, dans la *Revue belge*, des considérations sur : l'État actuel de l'instruction publique, mais surtout de l'enseignement supérieur en Belgique (Liège, Jeunehomme, 1 vol. in-8°). Ces œuvres de circonstance, écrites avec verve et avec une indépendance de caractère qui honore leur auteur, firent grand bruit dans les Universités et dans le monde politique. Si elles n'ont plus une valeur d'actualité, en revanche les considérations générales, dont elles sont émaillées, leur donnent, d'après Le Roy, « un intérêt que les hommes spéciaux apprécieront toujours ».

F. VAN ORTROY.

SOURCES

Archives concernant l'ancienne Université de Louvain, et documents se rapportant à l'École de droit de Bruxelles (aux Archives Gén. du Roy. à Bruxelles.) — PH. LESBROUSSART, Notice sur L.-J. Dehaut, lue à la Soc. d'Émulation de Liège, et reprod. dans l'*Ann. de l'Acad. Roy. de Bruxelles*, année 1843, 10 pp. — ALPH. LE ROY, Liber Memorialis de l'Université de Liège. Liège, 1869, pp. 149-154. — J. ROULEZ, Notice sur Dehaut, dans *Biogr. Nat.* (T. V, 1876). Coll. 144-148.

PUBLICATIONS DE L.-J. DEHAUT

Énumérées ci-dessus.

